

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire- ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

Nombre de Conseillers
En exercice : 40
Présents : 32
Votants : 36

L'an deux mille seize, le trente juin à 19h00,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du
Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la
présidence de Denis SEJOURNE
Date de la convocation : 23 juin 2016.

Présents les délégués avec voix délibérative :

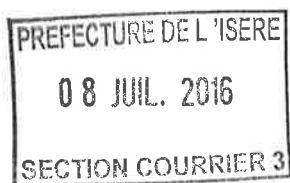
Résultat du vote

Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 0

Roger CHARVET (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Alain LECLERCQ (La Bauche) ; Myriam CATTANEO ; Cédric VIAL (Les Echelles) ; Philippe QUINTIN, Elisabeth SAUVAGEON, Gilles PERRIER MUZET (Miribel-les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) ; Gérard D'ALLIN, Nicole VERARD (Saint-Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Pierre Auguste FEUGIER, Christiane GONTHIER (Saint Franc) ; Patrick FALCON, Martine MACHON (Saint- Joseph de Rivière) ; Jean-Louis MONIN, Nathalie HENNER, Cédric MOREL, Christiane MOLLARET, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Yves GUERPILLON, Céline BURLET (Saint-Pierre de Chartreuse); Louis BOCCINO , Brigitte BIENASSIS (Saint- Pierre d'Entremont 73) ; Jean Paul PETIT, Frédéric CALVAIRE, (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Denis BLANQUET, Robert DUISIT (Saint-Thibaud de Couz).

OBJET : Décision modificative n°1 du budget général

Pouvoirs : Jean Michel FERTIER à Roger CHARVET, Roger VILLIEN à Alain LECLERQ, Eric GRUBY à Jean Pierre ZURDO, Jacques RICHEL à Denis SEJOURNE



CONSIDERANT les données chiffrées, ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-60636-820 : Vêtements de travail	0,00 €	408,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	408,00 €	0,00 €	0,00 €
D-73921-020 : Attributions de compensation	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-73925-020 : Fonds de péréquation ressources intercommunales et communales	0,00 €	15 931,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	17 431,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673-812 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	4 257,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	4 257,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7478-820 : Autres organismes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	208,00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	208,00 €
R-7718-816 : Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €	0,00 €	21 888,00 €
R-775-812 : Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	8 000,00 €	21 888,00 €
Total FONCTIONNEMENT	8 000,00 €	22 096,00 €	8 000,00 €	22 096,00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €
R-024-812 : Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 000,00 €
TOTAL R 024 : Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 000,00 €
R-10222-020 : F.C.T.V.A.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 864,00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 864,00 €
R-1313-971-020 : URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 810,00 €
R-1318-959-820 : MATERIELS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 314,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 124,00 €
D-2115-961-020 : TRAVAUX ZI	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2158-959-820 : MATERIELS	0,00 €	11 364,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	12 364,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-79-90 : COOPERATIVE LAITIERE	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-92-411 : ESPACE MULTIACTIVITE	14 376,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	14 376,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	14 376,00 €	32 364,00 €	8 000,00 €	25 988,00 €
Total Général		32 084,00 €		32 084,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITE** :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget général.

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 1^{er} juillet 2016,

Le Président,



Denis SEJOURNE